

<https://www.snetap-fsu.fr/CNESERAAV-du-6-mars-2019-Compte-rendu.html>



CNESERAAV du 6 mars 2019 - Compte rendu

- Les Dossiers - Enseignement supérieur -

Date de mise en ligne : mardi 19 mars 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le [CNESERAAV](#) était convoqué le 6 mars 2019. Les deux principaux points à l'ordre du jour de cette réunion de la section permanente étaient la fusion des établissements AgroCampus Ouest et Montpellier SupAgro et la modification du dispositif Parcoursup.

Avant l'ouverture des débats la [FSU](#) a saisi la [DGER](#) et le SRH sur le problème du traitement des personnels de l'enseignement supérieur et particulièrement les retards pris dans la gestion de la carrière d'enseignant.es chercheu.ses et de maître.sses de conférences. Nous avons de nouveau exigé des réponses et surtout le règlement de plusieurs situation individuelles qui placent les agents en difficulté, voire en souffrance.

La DGER a assuré entendre notre demande et soutenir la démarche.

Concernant la fusion d'AgroCampus Ouest et de Montpellier SupAgro, la FSU a d'abord souligné que la restructuration de l'Enseignement Supérieur est avant tout liée au projet d'investissement d'avenir. Nous sommes sous le coup du diktat du classement international qui impose une gestion intégrative.

Les communautés découvrent le projet alors que nous sommes déjà à mi-parcours de son élaboration. Nous avons exigé que les personnels puissent s'exprimer sur ce projet et soient entendus. Ils doivent être informés rapidement et régulièrement.

Concernant Parcoursup, la FSU a rappelé son opposition au dispositif malgré les évolutions proposées. Le fond ne change pas notamment sur l'absence de volonté de répondre à toutes les demandes de poursuites d'études par des ouvertures de places dans l'Enseignement Supérieur. Nous maintenons notre exigence de transparence sur les critères de sélection. Nous avons voté contre ces textes.

Retrouvez ci-dessous le compte rendu complet de cette réunion